



**Division des Examens et Concours**

**Bureau des concours**

2024-2025

Affaire suivie par :

Hugo SUAIRE

Chef de bureau

Tél : 03 83 86 21.36

Mél : [ce.dec1@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec1@ac-nancy-metz.fr)

9 rue des Brice - rond-point Marguerite - CS 30 013

54035 Nancy Cedex

Nancy, le 17 septembre 2025

Le recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les candidats aux  
concours de recrutement des professeurs des  
écoles ouvert à bac+5

**Objet : Note d'information aux candidats au concours externe, au concours externe spécial en langue régionale, au 2<sup>nd</sup> concours interne et au troisième concours de recrutement des professeurs des écoles de l'enseignement public et privé au titre de la session 2026.**

**Références : Arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes organisés à titre transitoire conformément aux dispositions du décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles**  
**Arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes organisés à titre transitoire conformément aux dispositions du décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat**

### **1. Ouvertures des serveurs d'inscription**

Les inscriptions au concours externe ouvert à niveau bac+5, au concours externe spécial en langue régionale ouvert à niveau bac+5, au 2<sup>nd</sup> concours interne et au troisième concours de recrutement des professeurs des écoles de l'enseignement public et privé ouvriront le **jeudi 18 septembre 2025 à midi heure de paris** et se clôtureront le **jeudi 6 novembre 2025 à midi heure de Paris**.

Votre inscription est à saisir sur la plateforme **cyclades** à l'adresse suivante

**<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>**

### **2. Informations à destination des candidats**

#### **a. Informations générales**

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent bien les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours choisi. Les candidats admis au concours seront radiés des listes et ne pourront pas être

nommés s'ils ne remplissent pas les conditions d'inscription. En effet, en application des dispositions de l'article 20 de la loi du 11 janvier 1984, la vérification par l'administration des conditions requises pour concourir intervient, au plus tard, à la date de nomination.

L'inscription à un concours est un acte personnel, il est impératif que les candidats procèdent eux-mêmes à leur inscription afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement. En application du principe général d'égalité de traitement des candidats, aucune inscription hors délai ne pourra être acceptée.

Il est conseillé de s'inscrire dès le début de la période d'inscription et de **ne pas attendre les derniers jours**. Les candidats communiquent une adresse électronique leur permettant de recevoir un courriel rappelant la date et l'heure de l'enregistrement de l'inscription et leur numéro d'inscription, et comprenant au format PDF le récapitulatif des données saisies ainsi que la liste des pièces justificatives qu'ils seront invités à fournir ultérieurement.

Les candidats pourront modifier les données de leur inscription jusqu'au 6 novembre 2025, 12 heures. Aucune modification d'inscription ne pourra être acceptée après cette date. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable. Le candidat ayant modifié son inscription est destinataire d'un nouveau courriel rappelant la date et l'heure de l'enregistrement de cette modification, et comportant au format PDF les documents précisés ci-dessus.

**Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours auront lieu les lundi 30 et mardi 31 mars 2025**

#### **b. Informations centre épreuves d'admissibilité session 2026**

Dans le cadre de la session 2026 du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE), nous mettons tout en œuvre pour faciliter la participation des candidats en rapprochant les centres d'épreuves écrites d'admissibilité de leur lieu de vie. Nous les invitons à choisir la ville dans laquelle ils souhaitent passer les épreuves écrites d'admissibilité. Au moment de l'inscription le choix sera possible entre les centres d'épreuves d'admissibilité suivants:

- Nancy
- Metz
- Épinal
- Verdun

Il est toutefois rappelé aux candidats les informations suivantes:

- **Le choix du centre épreuve d'admissibilité est définitif et ne pourra pas être changé au cours de la session**
- **Le choix de votre centre épreuve d'admissibilité est sans incidence sur le poste qui vous sera attribué en cas de réussite au concours**
- **Les épreuves d'admissions se dérouleront à Nancy pour toutes les voies d'accès**

Pour le recteur  
Pour la secrétaire générale  
Par délégation  
Le chef de la Division des Examens et Concours

  
Roman MARTIN